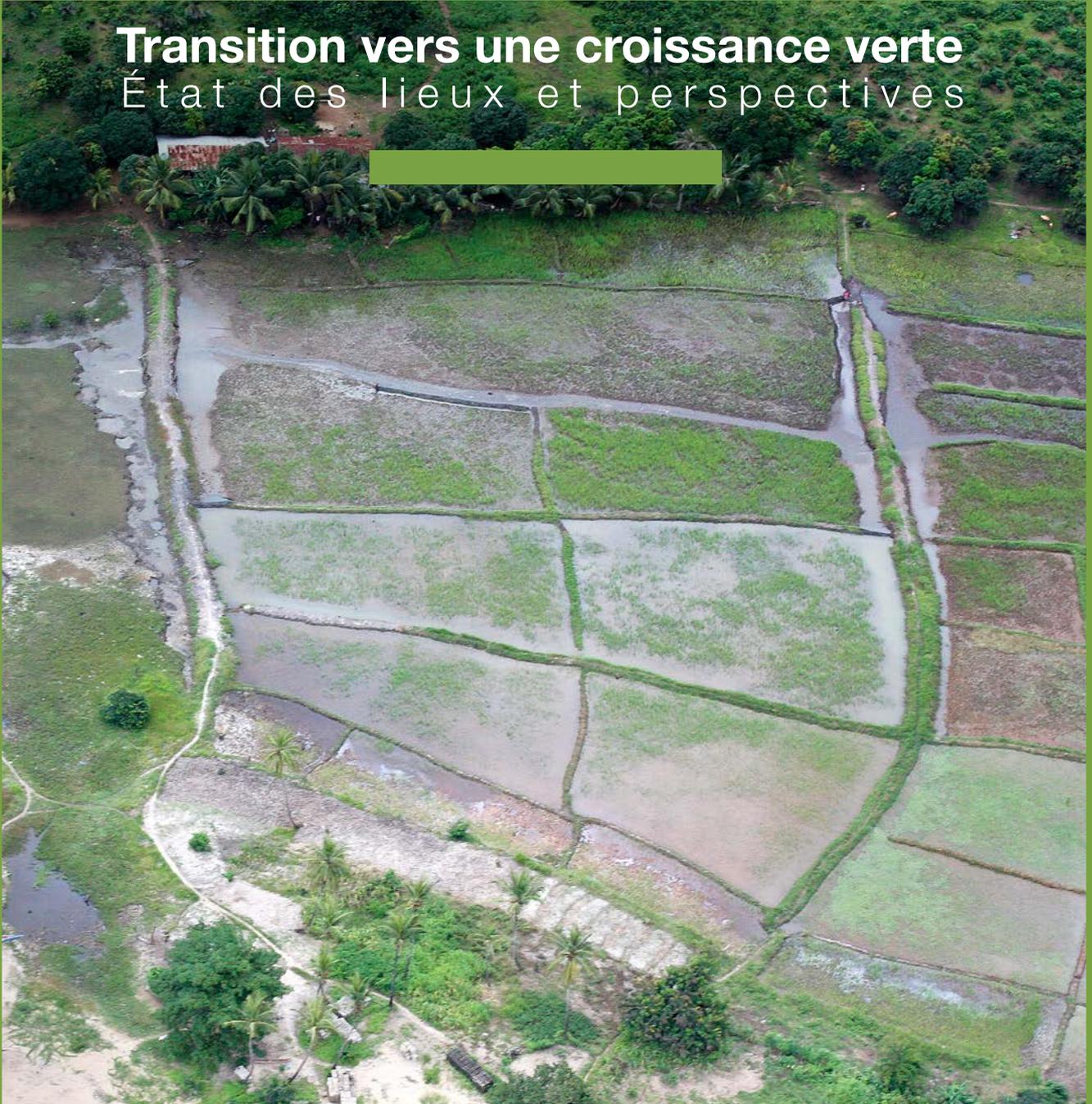


LA
CROISSANCE
VERTE
SIERRA LEONE

Transition vers une croissance verte
État des lieux et perspectives



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

**©2013 Groupe de la Banque africaine de développement
tous droits réservés.**

Imprimé et publié en Tunisie. 2013.
Mise en page: MZ Conseil

Sierra Leone : Transition vers une croissance verte Etat des lieux et perspectives

Le présent document est le résumé exécutif du rapport susmentionné qui est disponible en anglais uniquement. Le rapport est disponible sur le site Internet de la Banque.

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions et les politiques de la Banque africaine de développement (BAD), de son conseil des gouverneurs ou de son conseil d'administration, ou des gouvernements qu'ils représentent. La BAD et son conseil d'administration ne garantissent pas l'exactitude des données contenues dans cette publication et déclinent toute responsabilité pour les conséquences de leur utilisation.

En désignant un territoire ou une zone géographique ou en y faisant référence, ou bien en utilisant le terme 'pays' dans ce document, la BAD n'a pas l'intention d'émettre un jugement sur le statut d'un territoire ou d'une zone géographique.

La BAD est favorable à l'impression ou à la reproduction des informations uniquement à des fins personnelles et non commerciales, à condition qu'elle soit dûment informée. Les utilisateurs ne sont pas autorisés à vendre ou à distribuer ce contenu ou d'en dériver des produits à des fins commerciales sans l'autorisation expresse écrite de la BAD.

Copyright des photos du document
© AfDB, Felicity Thompson

Groupe de la Banque africaine de développement
Agence temporaire de la Banque africaine de développement
Angle de l'Avenue du Ghana et des rues Pierre de Coubertin et Hédi
Nouira
B.P. 323 - 1002 Tunis - Belvédère
www.afdb.org





Table des matières

Sigles	6
Remerciements	7
Avant-Propos	8
Introduction	9
Principes généraux de la « croissance verte »	10
La Sierra Leone en bref	11
Croissance verte : valeur ajoutée pour la Sierra Leone	12
La croissance verte et l'Agenda pour la prospérité.....	13
Pilier 1 : Diversification de l'économie.....	13
Pilier 2 : Gestion des ressources naturelles.....	14
Pilier 3 : Accélération des OMD pour le développement humain.....	15
Pilier 4 : Compétitivité internationale.....	16
Pilier 5 : Stratégie en faveur de l'emploi et du travail.....	18
Pilier 6 : Protection sociale	18
Pilier 7 : Gouvernance et réforme du secteur public	19
Pilier 8 : Problématique du genre.....	19
Vers la mise en œuvre : principes pour la hiérarchisation des priorités.....	20
Conditions de mise en œuvre	20
Impulsion politique	20
Politiques et mesures incitatives adéquates	20
Gouvernance et capacités	21
Budget national.....	21
Secteur privé.....	22
Communication	22
Observations finales	23



SIGLES

- A4P:** Agenda pour la prospérité
- BAD:** Banque africaine de développement
- CAADP:** Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique
- CEDEAO:** Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
- EIE** Évaluation de l'impact environnemental
- ITIE** Initiative pour la transparence dans les industries extractives
- FCC** Conseil municipal de Freetown
- CV** Croissance verte
- PMASA** Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire
- GdSL** Gouvernement de la Sierra Leone
- FIDA** Fonds international de développement agricole
- GIRE** Gestion intégrée des ressources en eau
- OMD** Objectifs du millénaire pour le développement
- LMM** Loi sur les mines et les minéraux
- PANA** Programme d'action national d'adaptation
- RDPE** Revue des dépenses publiques consacrées à l'environnement
- PSE** Paiement pour les services environnementaux
- DSRP** Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
- DER** Directive sur les énergies renouvelables
- ESE** Évaluation stratégique environnementale
- SCEE** Système de comptabilité économique et environnementale intégrée
- MPD** Marchés publics durables
- IDM** Indicateurs du développement dans le monde
- PNUE** Programme des Nations Unies pour l'environnement

REMERCIEMENTS

Le présent document fait partie du travail entrepris par la Banque africaine de développement dans le cadre de sa nouvelle Stratégie 2013-2022, qui répond au double objectif d'une « croissance inclusive et d'une transition progressive vers une croissance verte ». La Banque fournit une assistance technique à ses Pays membres régionaux pour s'engager sur la voie de la croissance verte. La Sierra Leone est l'un des pays pilotes en la matière.

L'équipe remercie vivement le gouvernement sierra-léonais, ses interlocuteurs nationaux, les représentants des ONG et du secteur privé qui ont participé à la préparation et à la revue du présent rapport. Sans eux, ce travail n'aurait pas été possible. Ce rapport leur est dédié. Il est plus spécifiquement dédié à l'équipe nationale qui a eu la charge de préparer le tout dernier programme de développement du pays, le DSRP 3, autrement dénommé « Agenda pour la prospérité ». Nous saluons leurs efforts visant à intégrer la croissance verte dans le DSRP 3 et à bâtir un modèle de développement plus durable qui profite à tous les Sierra-léonais, tout en préservant le capital naturel du pays.

Ce document a été préparé par une équipe de la Banque africaine de développement, co-présidée par Héla Cheikhrouhou, Directrice du Département Energie, Environnement et Changement Climatique, et Franck Perrault, Directeur Régional. Le travail analytique et opérationnel a été mené sous la direction de Florence Richard et Robert Peprah. Marjory-Anne Bromhead, la rédactrice principale, a travaillé en étroite collaboration avec une équipe multisectorielle composée de Reynold Johnson, Christian Tucker, Joao Cunha, Yogesh Vyas, Jamal Zayid, Rogers Lubunga, Richard Malinga, Daniel Schroth, Patrick Agboma, Jean-Louis Kromer, Sandy Jambawai, Kalayu Gebre Selassie, Timothy Mkandawire, John Afele, Mbui Wagacha, Ibrahim Ansu Bangura et James Wahome. Yero Baldeh et Kurt Lonsway en ont assuré la supervision administrative et Frank Sperling a fourni des recommandations stratégiques.

La revue de l'étude par les pairs incluait Ron Benioff, directeur de l'Initiative pour les meilleures pratiques en matière de croissance verte ; Kofi Vondolia, Ph.D au Bureau régional Afrique du PNUE ; Ignacio Tourino, spécialiste changement climatique et coordinateur du FEM (ONEC.3) ; et, André Almeida Santos, économiste pays principal (MZFO). Evelyne Houngue, Hela Chihi et Ella Nicol ont apporté un appui administratif à l'équipe. Donna Brutkoski a assuré l'édition de la version anglaise du rapport. Felicity Thompson a fourni les photos qui ont servi à illustrer le rapport. Colm Foy a élaboré des produits de communication, et a fourni des orientations stratégiques en termes de communication pour ce travail. Pénélope Pontet a assuré la supervision pour la mise en page du rapport.

Le Bureau extérieur de la BAD en Sierra Leone (SLFO) a apporté un appui à la préparation et à l'exécution des diverses activités liées au présent rapport. Ce Bureau extérieur a, entre autres, organisé un atelier à Freetown, le 5 septembre 2012.

Nous espérons que les informations fournies dans le présent rapport contribueront à renforcer les efforts fournis par les pays africains pour s'engager sur le chemin d'une croissance verte et inclusive.

AVANT-PROPOS

La Sierra Leone a fait d'impressionnants progrès depuis la fin de la guerre civile en 2002, et affiche un taux de croissance annuel moyen du PIB de 5-6 %. La pauvreté a baissé de 66,4 en 2003 à 52,9 en 2011. Des défis persistent cependant, et les indicateurs sociaux, bien qu'ils se soient améliorés, demeurent bas ; seuls 12 % de la population par exemple ont accès à l'électricité et 35 % de la population rurale ont accès à l'eau potable.

La Sierra Leone dispose de ressources naturelles abondantes : des terres fertiles, des ressources halieutiques, hydriques, forestières, minières, du pétrole et du gaz, ainsi que de beaux paysages et de belles côtes, qui constituent la base d'une économie riche et diversifiée. Gérées durablement, ces richesses peuvent assurer un approvisionnement alimentaire durable et contribuer aux recettes d'exportations, et au financement du développement social et des infrastructures. Les ressources naturelles sous-tendent aussi le développement du tourisme ; des efforts ont déjà été consacrés à l'essor de ce secteur prometteur. La gestion durable des ressources naturelles, autant renouvelables que non renouvelables, représente donc un élément essentiel du programme économique de la Sierra Leone.

Au moment où le pays adopte son nouvel Agenda pour la prospérité, qui définit son mode de développement pour la période 2013–2018, il est essentiel de s'orienter vers un mode de développement durable. Cela se fera par le biais d'une croissance économique forte qui bénéficie à toute la population et assure une gestion responsable du capital naturel sur lequel repose l'économie. C'est ainsi que la Sierra Leone envisage d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2035.

La Sierra Leone s'est engagée à intégrer les aspects relatifs à la croissance verte et inclusive dans son Agenda pour la prospérité. Le Gouvernement, en partenariat avec la Banque africaine de développement, a élaboré ce document afin d'identifier les principaux défis et opportunités qui permettent cette transition.

L'assistance technique fournie par la Banque africaine de développement à la Sierra Leone en 2012-2013 entre dans le cadre des efforts qu'elle consacre à appuyer les pays membres régionaux dans leur transition vers une économie plus verte, efforts en droite ligne avec sa nouvelle stratégie 2013-2022 qui vise à promouvoir la croissance inclusive, et la transition vers la croissance verte, comme objectifs de développement pour le continent africain.

Le Gouvernement de Sierra Leone et la Banque africaine de développement partagent la conviction que cette approche peut offrir une croissance de qualité aux Sierra léonais, avec plus d'emplois, moins de pollution, une plus grande résilience et de meilleures infrastructures. Elle peut également contribuer à améliorer l'image de la Sierra Leone, alors que le pays achève sa transition d'une situation de post-conflit vers celle d'un pays qui promeut une gouvernance transparente, et une croissance durable et de qualité.

Cette approche permettra également d'attirer davantage de financements – des secteurs privé et public – dédiés aux « investissements verts », et de favoriser une meilleure gestion des revenus issus des ressources minières.

Avec la croissance verte pour tous, nous voulons construire aujourd'hui une meilleure Sierra Leone pour demain !

Ministre des Finances et du
Développement économique
de la Sierra Leone

DR KAIFELLA MARAH



Directrice du département de l'énergie,
de l'environnement et du changement
climatique (ONEC) à la Banque africaine
de développement

Mme HELA CHEIKHROUHOU





INTRODUCTION

1. Les autorités sierra-léonaises sont déterminées à intégrer la croissance verte dans leur nouvelle stratégie de développement, qui est en voie d'achèvement. Suite à une requête des autorités sierra-léonaises, le présent document a été conçu pour aider les autorités nationales et les parties prenantes à examiner les défis et à identifier les opportunités majeures pour l'intégration de la croissance inclusive et verte dans le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté 2013–2018 (DSRP 3), connu sous le nom de « Agenda pour la prospérité » (A4P). Bien que l'A4P couvre principalement les cinq prochaines années, il vise également à poser les jalons pour la réalisation de la vision à plus long terme de la Sierra Leone, c'est-à-dire sa transformation en une économie à revenu intermédiaire, inclusive et verte, au cours des 25 prochaines années.¹ La préparation de l'A4P a démarré pendant l'été 2012 et, au cours des neuf derniers mois, les autorités ont déployé beaucoup d'efforts pour y intégrer les principes de la croissance verte.

¹ L'ensemble des mesures d'assistance de la BAD comprenait également le travail « en temps réel » avec les membres de l'Équipe nationale en charge de l'A4P, à mesure que se développaient les divers piliers de l'A4P ; l'organisation d'ateliers sur la croissance verte ; et la collaboration avec des professionnels en communication au niveau pays, afin de concevoir une stratégie de gestion des communications et des connaissances.

2. Le rapport principal a été élaboré suite à une revue documentaire, à une analyse technique et à de nombreuses consultations avec le gouvernement de la Sierra Leone (GdSL), les autorités nationales, les partenaires au développement, les représentants du secteur privé et les organisations non gouvernementales. Il a également bénéficié de la revue et des contributions des responsables et des experts de la BAD issus de différents secteurs. Le présent document constitue le résumé analytique d'un document plus volumineux disponible sur le site internet de la Banque.

Principes généraux de la « croissance verte »

3. La gestion soutenable du capital physique, naturel, social et humain est au cœur de la croissance verte. Si la théorie classique de la croissance identifie l'utilisation du capital naturel comme étant un moyen de financer l'essor du capital humain et physique, la croissance verte fait une distinction claire entre le capital naturel non renouvelable et renouvelable. En effet, si à la fois les ressources naturelles renouvelables, et non renouvelables, constituent une source de croissance économique à long terme, la croissance verte vise à exploiter le capital naturel non renouvelable (les minerais, le pétrole et le gaz) de façon responsable, et à gérer durablement le capital naturel renouvelable (la terre, l'eau, les forêts, le soleil et le vent) : la croissance verte a pour objectif « d'utiliser les ressources naturelles sans les épuiser ».

4. Il se dégage un consensus selon lequel une telle approche de développement économique est non seulement souhaitable, mais également essentielle à toute stratégie de développement à long terme. Une approche de croissance verte met l'accent sur l'utilisation efficiente des ressources, l'innovation et le renforcement de la résilience aux chocs dans toute la gamme des politiques de développement. Une politique de croissance verte est aussi une bonne politique de croissance, en particulier en Afrique.

5. La « croissance verte », telle que définie par les autorités sierra-léonaises, s'entend comme le « développement durable des infrastructures, de l'énergie et des villes ; la gestion efficiente des ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ; et le renforcement de la résilience dans l'intérêt de ses citoyens ». Conjointement avec un accent mis sur l'inclusion, la croissance verte vise une approche intersectorielle de croissance à travers des politiques, programmes et projets durables aux plans économique, environnemental et social. Dans le cadre de l'A4P, la croissance verte porte principalement sur les actions qui devront être mises en œuvre au cours des cinq prochaines années pour favoriser une croissance durable et inclusive à plus long terme. Elle accorde de la valeur au capital naturel, humain, social et physique comme sources de croissance, et vise à gérer les ressources naturelles à la fois dans l'intérêt des générations futures et des générations présentes. Elle porte également sur l'innovation, l'efficacité et la résilience. Dans ce contexte, « le processus d'intégration » renvoie à l'inclusion des spécificités de la croissance verte dans toutes les politiques de croissance économique qui seront adoptées au cours des cinq prochaines années que durera le DSRP (2013–2018).

6. La Sierra Leone entend faire de la croissance verte une partie intégrante de sa stratégie de développement.

La Sierra Leone en bref

7. Le pays a réalisé une relance économique notable depuis la fin de la guerre civile en 2002, avec un taux de croissance annuel moyen du PIB de l'ordre de 5 à 6 % et une sécurité considérablement améliorée.² Les performances en termes de classement dans l'environnement des affaires se sont améliorées. En effet, en 2011, le pays s'est classé au 148e rang, rang supérieur à la moyenne des pays africains. Quant aux taux de pauvreté, ils reculent, mais lentement.

8. En dépit des niveaux importants de croissance économique enregistrés récemment, la Sierra Leone demeure l'un des pays les plus pauvres au monde (avec un RNB par habitant de 340 USD en 2010). Malgré leur amélioration, les indicateurs sociaux sont également très faibles, avec des taux de mortalité infantile et des enfants de moins de cinq ans d'environ 200 pour 1000, ainsi que des taux très élevés de chômage des jeunes. Seulement 12 % de la population a accès à l'électricité et 35 % de la population rurale à un point d'eau amélioré. Le développement humain et la croissance inclusive demeurent les priorités de l'A4P.

Opportunités de croissance verte

9. La gestion durable des ressources naturelles (aussi bien renouvelables que non renouvelables) constitue une composante critique de la croissance verte en Sierra Leone. L'abondance des ressources naturelles, y compris les terres fertiles, la pêche, l'eau, les forêts, les minerais, le pétrole et le gaz, ainsi que les paysages et les littoraux, pourraient constituer la base d'une économie riche et diversifiée. Bien gérées, ces richesses naturelles peuvent assurer un approvisionnement durable en vivres tout en contribuant à générer des recettes d'exportation et à financer le développement social et infrastructurel. Elles pourraient également constituer la base d'une industrie touristique prospère.

10. Fort de ces avantages, le pays s'est engagé en faveur du développement des infrastructures et de l'amélioration de l'accès à l'énergie, tout en minimisant les dommages causés à l'environnement. La politique énergétique est fondée sur le développement d'un mix énergétique rationnel, et la minimisation des pertes liées au transport et à la distribution d'énergie, tout en maximisant l'utilisation des énergies renouvelables, en particulier l'énergie hydroélectrique et celle générée par la biomasse, là où cela s'avère économiquement rentable. L'agenda des transports est lié à celui de la diversification de l'économie, en particulier la commercialisation des produits agricoles, mais il est également lié au commerce régional et à la résilience de l'économie. L'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement est perçue comme étant une partie intégrante du développement humain et de l'agenda des OMD. Le travail visant à développer des villes où il fait bon vivre demeure cependant à un stade précoce, même s'il reste un objectif visé par le gouvernement.

11. L'assistance sociale aux populations vulnérables et la création d'emplois durables, ainsi que le renforcement de la résilience physique et l'atténuation des risques, devraient être davantage corrélés avec un agenda solide de protection sociale. Celui-ci intègre des programmes à court et à plus long terme pour l'atténuation des risques liés aux prix des produits alimentaires et pour la résilience face aux événements climatiques. Ces programmes intègrent la lutte contre les inondations, les maladies transmises par voie aérienne et hydrique, grâce à une meilleure gestion du drainage, de l'assainissement et des déchets solides. La vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes peut être réduite par l'amélioration des services de prévisions météorologiques et de collecte de données. La Sierra Leone est plus avancée en matière d'assistance sociale que de programmes d'atténuation des risques et de renforcement de la résilience physique.

² La croissance du PIB s'est remarquablement accrue en 2012 pour atteindre 20 %, suite à l'opérationnalisation de l'exploitation à grande échelle des minerais de fer.

12. Le GdSL a pris publiquement la résolution de renforcer la gouvernance et la gestion du secteur public. Il soutient une approche décentralisée de prestation de services publics et la mise en place d'institutions fortes et responsables dans le cadre d'une gestion améliorée des passations de marchés et des finances publiques.

13. Conscient de l'importance de l'information dans la prise de décisions, le pays s'emploie à renforcer les capacités statistiques dans tous les secteurs, en renforçant les systèmes d'information au niveau social, économique et géographique, afin d'éclairer la prise de décisions. L'amélioration de la gouvernance et de la disponibilité des données dans la gestion des ressources naturelles jouera un rôle décisif dans le renforcement de la croissance et la consolidation de la paix et de la sécurité dans le pays.

14. Le gouvernement s'est également engagé à développer un environnement favorable à des investissements responsables par le secteur privé. Ceci intègre des améliorations de l'environnement des affaires ; des cadres réglementaires transparents et simples ; une meilleure infrastructure de transport et un approvisionnement en énergie fiable, à un coût abordable, et durable; le renforcement des capacités humaines. Des cadres clairs et transparents de gestion des impacts environnementaux et sociaux permettront également d'attirer des investissements responsables. La Sierra Leone est également à pied d'œuvre pour créer ces cadres.

Croissance verte : valeur ajoutée pour la Sierra Leone

15. On dénombre trois principaux avantages pour la Sierra Leone à mesure qu'elle évolue sur la voie d'une croissance inclusive et verte.

16. Le premier et le plus important de ces avantages tient au fait que la croissance inclusive et verte consiste à garantir une croissance de qualité qui bénéficie aux Sierra-léonais. Elle met l'accent sur l'exploitation durable et efficiente des ressources naturelles, la minimisation des déchets et de la pollution, ainsi que le renforcement de la résilience, notamment en matière de santé et de sécurité. Les populations actuelles et futures de la Sierra Leone bénéficieront de la richesse du pays en ressources naturelles, de ses terres fertiles et de ses paysages agricoles productifs ; de ses réseaux routiers et de ses systèmes de transport sûrs et bien conçus ; de ses mines non-polluantes. Elles tireront également parti d'énergies efficientes, à un coût abordable et propres ; de villes ayant des systèmes fonctionnels d'approvisionnement en eau, d'assainissement, de gestion des déchets solides et de planification urbaine ; de systèmes de gestion des risques qui permettent de renforcer la résilience face aux augmentations des prix de l'énergie et des produits alimentaires, ainsi qu'aux sécheresses, aux inondations, aux tempêtes et aux glissements de terrain.

17. Le deuxième avantage découle du fait que l'engagement de la Sierra Leone en faveur de la croissance verte sera bénéfique à sa réputation internationale. Cette transition joue un rôle dans l'amélioration de son image de pays passant d'une situation de conflit à celle d'un pays attaché à la gouvernance transparente et à une croissance qualitative et durable. À cet égard, la Sierra Leone peut rejoindre le Rwanda, l'Éthiopie, l'Afrique du Sud, le Mozambique et d'autres pays africains au rang de chefs de file sur le continent et de défenseurs, à l'échelle internationale, d'un modèle de développement plus durable et plus inclusif.

18. Le troisième avantage tient au fait que l'engagement de la Sierra Leone en faveur de la croissance inclusive et verte accroîtra l'efficacité et la compétitivité de son économie, en créant des emplois, et en attirant des financements additionnels pour le développement, notamment par le secteur privé. La communauté internationale est attachée à promouvoir cette transition vers une croissance de qualité, et a donc intégré ces principes dans le financement de l'aide au développement, ainsi que dans certains fonds dédiés au climat et à la protection de l'environnement. Tout aussi important, les politiques de croissance verte et la gouvernance transparente ont plus de chance d'attirer des financements pour des projets responsables par le secteur privé, projets qui vont créer des emplois et susciter la croissance en Sierra Leone. Les gains d'efficacité et les réductions de pertes libéreront également le capital (financier, naturel, physique et humain) pour des investissements supplémentaires et des activités productives qui aideront à diversifier l'économie du pays.

La croissance verte et l'Agenda pour la prospérité

19. L'Agenda pour la prospérité est clairement orienté vers une croissance verte. Par ailleurs, la décision du GdSL d'utiliser les mêmes dispositifs de coordination tant pour l'A4P que pour l'agenda de croissance verte a accru les possibilités d'intégration de la croissance verte dans la politique gouvernementale. L'approche de croissance verte dans chaque pilier de l'A4P se présente comme suit.

Pilier 1 : Diversification de l'économie

20. La Sierra Leone concentrera ses efforts sur l'amélioration de l'environnement favorable à l'investissement dans les secteurs à haute intensité d'emplois que sont l'agriculture, la pêche, le tourisme et l'industrie manufacturière. Elle entend accroître les rendements, promouvoir la production le long de la chaîne de valeur, et assainir l'environnement macroéconomique et celui des affaires, notamment pour favoriser l'accès aux financements. Le pays s'emploie également à attirer aussi bien les petits investissements que les grands. Un environnement favorable à l'exercice d'activités commerciales (Pilier 4) et des cadres solides de gestion environnementale et sociale (Pilier 2) constituent, à cet égard, des paramètres importants.

21. Toute approche de croissance verte, parce qu'elle soutient ces objectifs, se concentrerait sur la gestion durable des ressources naturelles (la terre, l'eau, les bassins versants, les forêts et la pêche) qui sous-tendent l'augmentation du rendement de ces secteurs dépendant de ce capital naturel essentiel (Pilier 2). Les mesures spécifiques intégreraient la résolution des problèmes de fertilité des sols agricoles et de la conservation des sols/de l'eau ; la gestion durable du stock de poissons, et l'amélioration de la chaîne de valeur pour la pêche artisanale ; la gestion de la qualité de l'eau/des déchets solides ; et la préservation de la beauté de la nature pour le tourisme, notamment l'écotourisme. Au regard de l'importance du secteur informel dans l'agriculture, le transport et l'industrie manufacturière, les mesures d'accompagnement ciblant l'amélioration de l'efficacité et l'innovation dans ces sous-secteurs seront importantes. La Sierra Leone apporte déjà un appui aux technologies d'énergies renouvelables (voir également le Pilier 4), et il existe une marge de manœuvre pour la création de nouvelles opportunités économiques fondées sur les principes de durabilité.

Pilier 2 : Gestion des ressources naturelles

22. Ce pilier intègre de nombreux éléments de croissance verte. Il fait une distinction entre les ressources naturelles renouvelables et les ressources naturelles non renouvelables, et vise, par une gouvernance transparente et une gestion idoine de l'environnement, à assurer un développement infrastructurel, minier et industriel durable. Il plaide en faveur d'un système robuste d'évaluation, de suivi et de gestion des impacts environnementaux, essentiel au développement durable des secteurs infrastructurel et minier. Il invite à la mise en place d'un système d'information géographique sur les ressources naturelles intégrant les données sur les ressources minérales, foncières, forestières et l'utilisation des terres. Une telle base de données pourrait aussi utilement intégrer des données sur les ressources en eau et des données météorologiques. Elle serait liée aux bases de données économiques et sociales mentionnées dans le Pilier 7.

23. Le Pilier 2 souligne l'importance de la gestion durable des ressources naturelles, afin de permettre la régénération du capital naturel. Ce pilier comprend des propositions pour l'élaboration d'une politique foncière globale, intégrant le renforcement du régime foncier, des marchés du foncier et de la planification de l'utilisation des terres. L'établissement d'un lien avec le Pilier 1 mettrait également en relief l'importance de la gestion durable des ressources foncières et en eau, ainsi que celle de droits fonciers clairs pour l'agriculture. Compte tenu de l'importance des zones côtières pour le développement urbain et portuaire, de la protection des frayères pour la pêche, de la promotion de l'industrie du tourisme en plein essor, ainsi que de la prise en compte des problèmes de tempête et d'inondation des zones côtières, l'élaboration d'une politique intégrée de gestion de la zone côtière serait une composante utile d'une stratégie de croissance et de diversification économique.

24. La section de l'A4P qui concerne les forêts pourrait davantage mettre l'accent sur l'importance des forêts et des terres boisées, notamment celles gérées par les communautés, pour une production et une utilisation durables du bois de chauffe et de construction, ce qui constitue un objectif clé de l'A4P. Cette section se focalise actuellement sur les 10 % de superficie boisée détenus par l'État et intègre des propositions pour une protection renforcée des écosystèmes. Plus de 90 % du bois récolté sert de bois de chauffe et à la production de charbon, lesquels représentent 85 % de l'énergie domestique et constituent une source majeure de revenu monétaire et d'emplois. Il existe un potentiel considérable d'amélioration du rendement, de la durabilité et de l'efficacité de la production, de la transformation et de la commercialisation du bois ; le potentiel pour l'expansion des fourneaux à faible consommation d'énergie est aussi non négligeable. Les forêts jouent également un rôle important dans la protection des bassins versants. En outre, certaines zones offrent des possibilités de pratiquer l'écotourisme.

25. La section de l'A4P qui concerne les ressources en eau pourrait utilement mettre en exergue le potentiel de développement socioéconomique que comporte la gestion durable des ressources en eau. En l'état actuel, elle traite de l'importance de la GIRE (gestion intégrée des ressources en eau) et de la gestion des bassins versants. Elle propose l'élaboration d'une loi globale sur l'eau. La Sierra Leone « regorge de ressources en eau » et dispose de ressources qui peuvent être exploitées à des fins énergétiques, agricoles et minières, ainsi que pour l'approvisionnement en eau potable et la pisciculture. Il existe de solides liens avec les piliers de l'A4P portant sur le développement humain et le développement de la compétitivité et de l'infrastructure. Il peut s'avérer enrichissant de tirer des enseignements de l'expérience d'autres pays en matière de gestion de la qualité de l'eau, et notamment des problèmes qui se posent particulièrement dans le secteur minier. Une section sur la pêche a été élaborée ; elle porte principalement sur la gestion durable de la pêche en mer et de la pêche intérieure, ainsi que sur la protection des frayères. Elle est liée au Pilier 1.

26. Dans le secteur minier et des matières minérales, l'élaboration d'une « législation favorable à la croissance verte » est bien avancée et l'A4P intègre des propositions pour la création d'un Fonds de développement transformationnel. Les difficultés concernent principalement les capacités de mise en œuvre du cadre législatif, ainsi que la compréhension des nouvelles approches par les organes décentralisés et les mineurs artisanaux. Bien que le pays n'ait pas réussi à atteindre les standards ITIE jusqu'à présent, la Sierra Leone s'est engagée en faveur de l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE++) qui vise à améliorer la négociation transparente de contrats, la gestion des recettes et la durabilité dans le secteur des ressources non renouvelables. La législation minière comporte des exigences spécifiques pour chaque niveau des industries extractives (à grande échelle, à petite échelle et artisanales) et rend obligatoire les évaluations stratégiques environnementales (ESE). Le Fonds de développement transformationnel gèrera les recettes générées par les industries extractives, pour le développement économique et social à court et à long terme.

27. Les approches de croissance verte à envisager en sus intégreraient l'établissement d'un lien entre l'affectation de terres pour des concessions minières et la planification plus large de l'utilisation des terres dans le pays. De nouvelles approches de gestion des exploitations minières artisanales pourraient être développées, qui reconnaissent leur importance en matière de création d'emplois, ainsi que la nécessité d'améliorer la sécurité, et de réduire les impacts environnementaux.

28. Le développement de systèmes et de services d'informations hydrométéorologiques améliorés pourrait être intégré dans le Pilier 2. La question de la mise à disposition des données hydrométéorologiques n'est actuellement pas abordé dans l'A4P ; la résilience physique, y compris face aux inondations, à la sécheresse, au changement climatique, et l'amélioration des conditions météorologiques et climatiques pourraient être traitées dans le cadre du Pilier 2, ou dans celui portant sur la protection sociale (Pilier 6).

Pilier 3 : Accélération des OMD pour le développement humain

29. Cette section de l'A4P traite des questions de population, d'éducation, de santé et d'approvisionnement en eau ; elle comporte une analyse étoffée des progrès réalisés à ce jour. Des efforts considérables ont été consacrés à l'élaboration de bases de données, et cette section souligne l'importance de systèmes d'information robustes en tant qu'outil clé de prise de décisions. La section sur la population intègre une stratégie pour ralentir la croissance démographique urbaine, par l'encouragement de l'agriculture et de l'emploi minier dans les zones rurales. Elle intègre également la planification de l'utilisation des terres par les administrations rurales et locales. Il serait utile de coordonner ces éléments avec les propositions contenues dans les Piliers 1 et 2.

30. Une approche de développement humain axée sur la croissance verte prendrait en compte une meilleure gestion du capital physique comme base pour l'amélioration des interventions sociales et de leurs résultats. Elle sous-tendrait les politiques de développement social (amélioration de l'éducation de base, fourniture de services sanitaires de meilleure qualité, amélioration de l'accès à l'eau, et égalité des sexes) par des initiatives visant à améliorer la gestion des déchets, le drainage des eaux d'inondation et la planification de l'utilisation des terres pour réduire l'impact des maladies transmises par voie aérienne et hydrique. La qualité du capital humain et le bien-être des populations sont étroitement liés à la résistance aux maladies et à la protection contre les dégâts causés à l'environnement.

31. La section relative à l'eau et à l'assainissement met en exergue l'analyse qui situe à 2 % du PIB le coût économique de l'eau et de l'assainissement de qualité malsaine. L'analyse des coûts économiques de la dégradation de l'environnement est souvent utile à la prise de décisions. Cette partie pourrait également faire œuvre utile en traitant de l'amélioration du drainage, de la gestion des inondations et de celle des déchets solides. Ces facteurs sont importants si on entend réaliser tout l'éventail des avantages sanitaires découlant d'un approvisionnement en eau et d'un assainissement de meilleure qualité.

Pilier 4 : Compétitivité internationale

32. L'A4P comporte six axes prioritaires d'investissement destinés à accroître la compétitivité internationale : les réformes institutionnelles, les infrastructures, l'accès au financement, le perfectionnement des compétences, l'amélioration de l'environnement des affaires et l'intégration régionale. Tous ces paramètres ont une très grande pertinence pour la croissance verte, eu égard à leur contribution aux gains d'efficacité. Les infrastructures sont cependant d'une importance majeure.

33. En ce qui concerne l'environnement des affaires, un bon cadre réglementaire pour la gestion environnementale et sociale, et un engagement en faveur d'une économie verte peuvent attirer des investissements de qualité réalisés par le secteur privé. La gestion durable des ressources naturelles et la compétitivité sont des agendas liés. En effet, les gains d'efficacité et la réduction des pertes généreront des capitaux pour l'investissement. Le programme d'appui aux PME (petites et moyennes entreprises) devra prendre en compte les besoins spécifiques des secteurs ciblés dans le cadre du Pilier 1, y compris le développement des chaînes de valeur de l'agro-industrie et de la pêche, du tourisme et de l'industrie manufacturière. Il devra également soutenir les programmes de formation et d'éducation ciblés, pertinents pour les opportunités d'emploi émergentes et ce, en rapport avec les Piliers 3 et 5.

34. Pour ce qui est du transport, les améliorations prévues pour les systèmes routiers aux niveaux local, national et régional sont importantes. Une approche de croissance verte accorderait une place importante à la sécurité routière, à l'entretien des routes, et à la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale. La sécurité routière et l'entretien des routes fournissent des gains en termes d'efficacité dans le sens où ils permettent d'assurer la durabilité des investissements, et d'améliorer le bien-être des populations en limitant les risques d'accident. La politique de transport urbain (actuellement non abordée dans l'A4P) devrait accorder la priorité à la gestion de la circulation, la gestion du transport public et la prise de dispositions pour garantir la circulation des piétons. La gestion environnementale (par exemple, l'extraction de sable et de gravier) et la conception idoine de constructions routières (de manière à éviter l'érosion et à être résilientes au changement climatique) sont des considérations importantes pour un agenda de croissance verte. Sont également nécessaires les améliorations d'efficacité au niveau des ports et de la circulation transfrontière.

35. L'amélioration de l'accès à l'énergie durable, fiable et à coût abordable est essentielle à la compétitivité et au bien-être dans le cadre d'une stratégie de croissance verte. Elle permet également d'attirer davantage d'investissements privés. La Sierra Leone doit développer un éventail élargi de sources d'énergie. Bien qu'il existe un certain potentiel en énergie solaire, ce sont l'hydroélectricité et la bioénergie (y compris le bois-énergie et les biocarburants) qui renferment le plus grand potentiel en matière d'énergies renouvelables. La Sierra Leone a une expérience utile à partager en matière de mise au point de biocarburant, acquise grâce au projet Addax pour la production d'éthanol à partir de la canne à sucre. Il existe par ailleurs une possibilité de réaliser des gains d'efficacité et de productivité dans les secteurs du bois de chauffe et du charbon, qui représentent 90 % de l'énergie consommée par les ménages en Sierra Leone. L'augmentation de l'efficacité de la capacité de transport et la réduction des pertes sur le réseau constituent également des priorités. La Sierra Leone aura besoin d'une capacité thermique supplémentaire et envisage le gaz naturel liquéfié comme solution de rechange au mazout.

36. Dans le secteur des télécommunications, il est possible d'utiliser davantage les téléphones mobiles pour accéder à l'information et pour un éventail de transactions financières. Il existe une expérience dont l'on peut s'inspirer, notamment celle du Kenya. Il convient de relever que les possibilités de gain d'efficacité et d'innovation sont des facteurs importants de toute approche reposant sur la croissance verte.

37. L'intégration régionale peut améliorer l'efficacité et l'accès dans un large éventail de secteurs, y compris : dans la fourniture d'énergie grâce à une plus grande intégration au sein du Pool énergétique d'Afrique de l'Ouest ; dans le domaine de la gouvernance minière grâce à l'Union du Fleuve Mano ; dans le secteur du transport et grâce à la coopération en matière de gouvernance améliorée des pêcheries régionales. Ces éléments contribuent aussi bien à la compétitivité à l'échelle internationale qu'à la croissance verte grâce à l'amélioration de la gouvernance des ressources.



Pilier 5 : Stratégie en faveur de l'emploi et du travail

38. L'A4P met l'accent sur la promotion de l'emploi, sur la santé et la sécurité au travail, et sur le respect des normes de travail. Une approche fondée sur la croissance verte établirait, par ailleurs, un lien entre le Pilier 5 et le Pilier 1 sur la diversification de l'économie et la création d'emplois dans l'agriculture/l'agro-industrie, la pêche/la transformation du poisson, le tourisme et l'industrie manufacturière parce que, conjointement avec l'exploitation minière artisanale et le commerce, ces industries sont les secteurs où se trouve l'essentiel des emplois actuels et potentiels.

39. Il s'avère spécifiquement nécessaire de reconnaître la nature et les besoins du secteur informel, ainsi que le rôle de la main-d'œuvre familiale. A l'avenir, de nombreux Sierra-léonais travailleront dans les industries de transformation et de transport de la production agricole et halieutique, ainsi que dans la construction, qui créent une chaîne de valeur et des emplois. Dans une perspective de croissance verte, il est donc important de développer les compétences dans ces secteurs et de favoriser l'emploi – et l'employabilité – des jeunes.

Pilier 6 : Protection sociale

40. L'A4P intègre une vision d'un système de protection sociale qui fait la distinction entre : i) les instruments de protection sociale qui apportent un appui direct et visent à sortir les personnes vulnérables du dénuement ; ii) les instruments d'assurance qui fournissent des mécanismes de rétribution robustes et accessibles ; et iii) les instruments permettant de renforcer la résilience, qui ont pour objectif d'améliorer les revenus réels et les capacités, de consolider les actifs et de promouvoir la résistance. Le document A4P porte actuellement sur l'assistance sociale aux personnes vulnérables et sur les programmes d'action sociale.

41. Il serait utile d'établir une meilleure corrélation entre la protection sociale et la résilience physique. Les programmes de protection sociale aident les populations à faire face aux risques et aux chocs divers, notamment ceux liés aux prix des produits alimentaires et de l'énergie, aux conditions climatiques, à l'économie, à la santé, par le truchement d'instruments d'atténuation des risques. Par exemple, dans le cas d'augmentation des prix des produits alimentaires, il serait intéressant de considérer les programmes d'intervention (programmes en faveur des cantines scolaires, systèmes de transferts conditionnels de fonds et programmes de travail rétribué en vivres), conjointement avec des investissements centrés sur le renforcement du rendement agricole, de la résilience et des revenus (voir Pilier 1). L'agriculture continue d'être le moteur de l'emploi et de la croissance économique. Il convient de préciser ici que même si l'on enregistrera un recours accru à l'irrigation, l'agriculture pluviale continuera d'être le système cultural prédominant. Les populations urbaines continueront d'être exposées aux chocs liés aux prix des produits alimentaires dans les prochaines années. Aussi, mieux relier les programmes de protection sociale ayant des bénéfices à court terme, avec un développement social et une résilience physique accrue à plus long terme, permettra de renforcer les gains en efficacité et en bien-être pour les populations.

42. L'amélioration des services météorologiques et climatiques est également essentielle à la résilience physique ; elle s'allie à une meilleure planification urbaine pour empêcher la construction sur les pentes fragiles, ainsi qu'à une attention idoine accordée au drainage et à la gestion des déchets solides.

Pilier 7 : Gouvernance et réforme du secteur public

43. Ce pilier insiste sur le renforcement de la prestation décentralisée de services publics par le renforcement des capacités de planification, de gestion budgétaire, de passation de marché et de suivi des résultats des organes décentralisés. Il insiste continuellement sur le renforcement des capacités de budgétisation, de gestion financière et de passation de marchés au niveau de l'administration centrale, de même que sur la production rapide en temps opportun des données économiques et sociales de base.

44. Il conviendrait également d'œuvrer à l'amélioration de la gouvernance et de la prise de décisions dans les secteurs économiques clés. Par exemple, les évaluations améliorées d'impact environnemental et social sont des éléments clés de l'agenda de gouvernance et sont également essentielles au développement durable des secteurs minier, infrastructurel et agricole. Parmi les autres éléments importants du secteur de la gouvernance, on peut citer l'ITIE (Initiative pour la transparence dans les industries extractives), le Fonds de développement transformationnel proposé et le travail sur l'élaboration de systèmes transparents d'utilisation des terres/de tenure.

45. Ce Pilier fait état de la nécessité de renforcer l'information statistique. La création d'une base d'information intégrée sur les ressources naturelles, y compris les ressources en eau, les sols, les matières minérales, les forêts et l'utilisation des terres, constitue un outil important de gouvernance car il peut permettre d'éclairer la prise de décisions dans différents secteurs, et peut être intégré avec les bases de données économiques et sociales déjà existantes (voir également le Pilier 2).

Pilier 8 : Problématique du genre

46. L'A4P se concentre sur cinq domaines : le renforcement des capacités du ministère de la Protection sociale, de la Femme et de l'Enfant ; la revue et l'ajustement continus des politiques ; le respect des engagements internationaux ; la budgétisation sensible au genre et l'obligation de rendre compte ; et la promotion de l'égalité de sexes dans la vie publique. Il serait également utile de faire référence aux dimensions de certains programmes sectoriels clés (par exemple, l'énergie renouvelable, l'eau et l'assainissement, l'emploi) liées au genre.

Vers la mise en œuvre : principes pour la hiérarchisation des priorités

47. Durant la période de mise en œuvre de l'A4P, les autorités sierra-léonaises pourront évaluer le niveau de priorité de leurs politiques et programmes de croissance verte au regard de la grille d'analyse suivante : a) des activités peu onéreuses générant des avantages locaux immédiats ; et b) des activités dont les coûts d'investissement sont plus élevés, mais pour lesquelles des conséquences néfastes durables sont attendues si des mesures ne sont pas prises à brèves échéances (c'est-à-dire avec un risque élevé d'être « bloqué » sur la voie d'une croissance non durable). En outre, les facteurs clés sont les activités qui ont des chances de bénéficier du soutien du public, vu l'ampleur de la mobilisation du capital social et la simplicité de l'exécution desdites activités.

Conditions de mise en œuvre

48. Les résultats du travail mené en Sierra Leone et ailleurs démontrent que, quelle que soit la robustesse d'une stratégie de croissance verte, un certain nombre de conditions de base doivent être remplies pour une mise en œuvre effective.

Impulsion politique

49. L'appui actif des décideurs, au plus haut niveau de l'Etat comme au niveau local, est capital pour la mise en œuvre d'une politique de croissance verte. L'existence d'un « réseau de champions », techniquement compétents et préparés à expliquer la stratégie par des arguments solides, contribuera à garantir l'appui de l'exécutif. Il importe d'obtenir l'engagement des entités pertinentes au plan politique, qui ont un mandat clair en ce qui concerne la mise en œuvre. Au niveau local, l'adhésion de la société civile garantit l'engagement des populations locales et des activistes.

Politiques et mesures incitatives adéquates

50. Les politiques et mesures peuvent être catégorisées en mesures économiques incitatives, régulations, ou instruments de marketing social qui favorisent un changement de pratiques sociales. Une combinaison de ces différentes mesures doit être favorisée. Les mesures économiques incitatives couvrent par exemple l'appui aux investissements publics, les taxes et subventions ; les régulations incluent par exemple des lois avec des pénalités financières pour leur non-application ; les instruments de marketing social incluent des campagnes de communication. Dans un pays comme la Sierra Leone où les capacités institutionnelles sont relativement faibles, se focaliser sur les instruments de régulation peut s'avérer inefficace ; si ces derniers doivent être utilisés, il faut s'assurer que les régulations proposées aient une « acceptation sociale », et que les capacités institutionnelles sont suffisantes pour leur mise en œuvre.

51. Les politiques publiques devraient être conçues en évitant tout impact négatif sur le capital humain et naturel. Par exemple, les subventions devraient être allouées seulement si elles sont considérées comme des « subventions intelligentes », c'est-à-dire quand elles appuient des activités qui ont un coût immédiat mais des bénéfices à long terme ; quand elles favorisent l'essor de futurs investissements et n'engendrent pas une distorsion des marchés ; etc. Il est clair que ces instruments de politiques publiques nécessitent des ressources financières et une volonté politique certaine pour réorienter les dépenses publiques.

52. Un bon cadre macroéconomique et un environnement réglementaire clair qui créent les conditions favorables à l'investissement privé contribuent au potentiel de succès des stratégies de croissance verte. La Sierra Leone évolue dans cette direction ; par exemple, elle enregistre une ascension rapide dans les classements Doing Business de la Banque mondiale.

Gouvernance et capacités

53. La clarté et la transparence des politiques gouvernementales et leur mise en œuvre sont essentielles au succès des politiques de croissance verte. Celles-ci intègrent : l'obligation de rendre compte au sein du système judiciaire, la décentralisation, l'intégration en matière d'utilisation des ressources en eau, des réglementations claires pour l'utilisation des ressources foncières, des règles claires pour l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux et l'ouverture en matière de passation de marchés publics. La Sierra Leone s'est engagée en faveur de toutes ces exigences.

54. Le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et humaines pour la mise en œuvre est également nécessaire, ainsi que la consultation et l'implication continues des parties prenantes. La Sierra Leone, qui s'est engagée en faveur de la décentralisation et d'institutions démocratiquement responsables, possède les systèmes appropriés en place, bien que le renforcement des capacités soit un processus à long terme. La formation renforcée de la main-d'œuvre et les programmes d'éducation universitaire sur la gestion durable des ressources et d'autres sujets liés à la croissance verte pourraient être élaborés.

Budget national

55. Les finances publiques doivent être transparentes, convenablement budgétisées et définies selon leurs objectifs de développement. L'intégration de la croissance verte dans les politiques publiques doit être reflétée dans les allocations budgétaires au niveau central et local. Dans l'A4P, la Sierra Leone a affiché son intention de se conformer à ces principes.

Outils d'information et d'analyse

56. La prise de décisions et la mise en œuvre d'une stratégie de croissance verte dépendent d'informations fiables et régulières que l'on peut obtenir grâce à l'accès à des sources et à des données fiables. Les décideurs doivent évaluer l'impact environnemental et social des activités économiques, évaluer les coûts et avantages environnementaux, évaluer les coûts économiques de la dégradation de l'environnement, faire une revue des dépenses environnementales au regard des objectifs stratégiques, et mettre en rapport les données environnementales, économiques et sociales les unes avec les autres. Ils doivent mettre à disposition de la population des données hydrométéorologiques et évaluer de façon exacte l'impact des différentes « politiques vertes » sur le marché du travail.

Secteur privé

57. Le secteur privé doit être préparé à investir dans des activités qui soutiennent l'objectif de politique générale de croissance verte. La Sierra Leone est classée parmi les 10 premiers pays réformateurs au monde pour l'environnement des affaires. L'investissement privé étranger y a triplé au cours des cinq dernières années pour se situer à plus de 1 milliard d'USD chaque année. D'autres opportunités s'offrent dans l'agriculture, la pêche, l'industrie extractive, la transformation, le renforcement de la chaîne de valeur, mais également dans le développement de l'infrastructure et de l'énergie renouvelable. Des opportunités sont identifiées dans les Piliers 1 et 4. Le développement du capital humain, notamment la formation professionnelle adaptée aux besoins de l'industrie, constitue cependant un facteur tout aussi important. Le secteur informel est prédominant dans l'agriculture, la pêche, l'industrie à petite échelle, le transport et il peut également être « intégré » dans les approches de croissance verte.

Appui des partenaires au développement

58. L'A4P offre aux partenaires au développement une opportunité d'intégrer la croissance inclusive et verte dans leurs stratégies d'appui et d'aligner les priorités en la matière sur celles du gouvernement. La Déclaration de Paris de 2005 et l'Agenda d'Accra engagent les donateurs à aligner leurs programmes d'aide sur les stratégies des pays, ainsi qu'à simplifier et rationaliser leurs procédures d'aide. Les résultats des élections de novembre 2012 confirment l'appui généralisé des citoyens sierra-léonais à l'agenda de croissance du gouvernement. Cependant, s'il est vrai que la Sierra Leone est en train d'accroître ses capacités à lever des capitaux au niveau local et que l'environnement favorable à l'investissement par le secteur privé s'améliore rapidement, l'appui au développement continue cependant d'assurer 40 % du budget national. L'appui des partenaires au développement sera donc très important dans la transition sur la voie de la croissance inclusive et verte définie dans le cadre de l'A4P.

Communication

59. La croissance verte n'est pas un concept facile à cerner ; en conséquence, le GdSL devrait entreprendre des activités de communication dédiées pour garantir une compréhension claire et commune de ce que recouvre le concept et de la manière dont il se traduit concrètement en Sierra Leone. Une stratégie de communication sur la croissance verte a été préparée. Elle suggère les activités suivantes : i) une série d'ateliers pour susciter la prise de conscience à tous les échelons de l'administration ; ii) une série de trois séminaires de formation sur la croissance verte à l'intention des journalistes locaux ; iii) des réunions dédiées avec les représentants du secteur privé, puisque leur rôle sera crucial pour la mise en œuvre ; iv) la création d'un réseau de « champions » qui seront à même de transmettre les messages de croissance verte et d'apporter un appui non partisan au niveau local ; v) l'utilisation d'approches artistiques pour toucher le grand public (un musicien et/ou un compositeur local pourrait être approché pour écrire une chanson sur le thème de la croissance verte, qui sera enregistrée et diffusée sur une ou plusieurs des stations de radio locales, ou une pièce de théâtre pourrait être commandée sur le thème de la croissance verte ; et vi) le renforcement des capacités de communication du bureau extérieur de la BAD par un cours de formation complet et intégré sur la communication. L'objectif de ces activités sera d'amener les parties prenantes nationales à comprendre la valeur ajoutée de la croissance verte pour le développement de la Sierra Leone et à soutenir la mise en œuvre efficace des interventions de croissance verte proposées.

Observations finales

60. La Sierra Leone a l'immense avantage de bénéficier d'un soutien pour la croissance verte à tous les échelons du gouvernement et de l'administration. L'A4P intègre une stratégie de développement conforme à de nombreux éléments d'une approche axée sur la croissance verte pour les cinq années nous séparant de 2018.

61. Le présent document a fait un certain nombre de suggestions afin de renforcer les aspects qui ont trait à la croissance verte. Nombre de ces suggestions sont en cours d'intégration dans la version définitive de l'A4P. De bonnes politiques de croissance économique constituent le prérequis pour les politiques de croissance inclusive et verte, et l'accent mis sur l'amélioration des services décentralisés, la gouvernance transparente, l'obligation de rendre compte, la passation de marchés et la gestion financière entrent tous dans cette catégorie.

62. Un accent supplémentaire sur l'établissement de liens entre la diversification de l'économie et le développement de l'infrastructure avec une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles, y compris des matières minérales, du pétrole, du gaz, des terres, des ressources en eau, des pêches, des forêts et des littoraux, garantirait la gestion durable et responsable du capital naturel de la Sierra Leone au moment où elle s'engage sur la voie de la croissance inclusive et verte. La mise en place d'une solide base de données géographiques intégrant les ressources naturelles, ainsi que l'établissement d'un lien entre celle-ci et les bases de données économiques et sociales faciliteront la prise de décisions. L'accent mis sur la résilience, la planification de l'utilisation des terres et les décisions de développement infrastructurel, la mise en place de bons services hydrométéorologiques et la santé de l'environnement aideront les résidents des zones urbaines et rurales à se prémunir contre les inondations et les sécheresses et à réduire le fardeau des maladies. Des opportunités s'offrent à présent à la Sierra Leone pour planifier ses zones urbaines pour un avenir durable et prospère.

63. L'intégration de la croissance inclusive et verte dans l'A4P a été une première étape au moment où la Sierra Leone s'engage dans la réalisation de sa vision de devenir une économie à revenu intermédiaire, inclusive et verte à l'horizon 2035. À mesure que le gouvernement et les autres parties prenantes nationales élaboreront un plan d'action détaillé assorti de résultats pouvant faire l'objet de suivi, les prochaines étapes consisteront à intégrer les éléments de croissance verte dans les politiques, programmes et indicateurs détaillés et également à dérouler une stratégie de communication qui peut susciter un large appui à la mise en œuvre efficiente de l'agenda de croissance inclusive et verte.

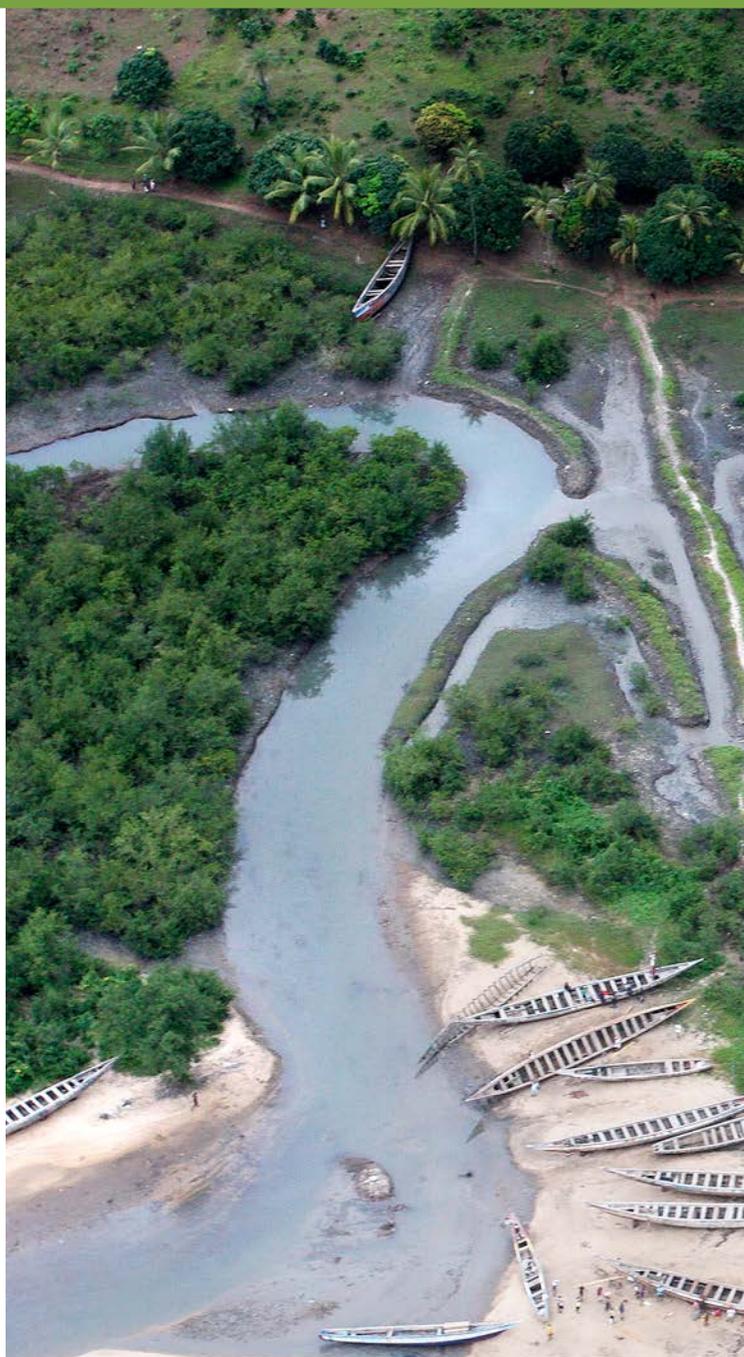
64. La Sierra Leone a l'opportunité, la volonté politique et la capacité de s'engager sur la voie d'une croissance inclusive et verte qui gère les richesses du pays de manière durable et efficiente pour garantir un avenir prospère à ses citoyens, et à leurs enfants et petits-enfants.

LA CROISSANCE VERTE SIERRA LEONE

Au sujet du groupe de la Banque africaine de développement

Le groupe de la BAD est une banque multilatérale de développement comprenant 54 pays africains et 24 pays non africains. Le principal objectif du groupe de la BAD est de contribuer au développement économique et au progrès de ses membres régionaux, individuellement et collectivement. Pour ce faire, il appuie financièrement un large éventail de projets et programmes de développement, sous forme de prêt aux secteurs public (y compris des prêts à l'appui des réformes) et privé, de prise de participation, d'assistance technique dans le cadre de projets et de programmes de soutien institutionnel, d'investissement public et privé, d'appui à l'élaboration de politiques et plans de développement, et d'aide d'urgence.

Groupe de la Banque africaine de développement
Agence temporaire de la Banque africaine de développement
Angle de l'Avenue du Ghana et des rues Pierre de Coubertin et Hédi Nouira
B.P. 323 – 1002 Tunis – Belvédère
www.afdb.org



2013